

LA TURQUIE, UN TOURNANT CONTRE L'EUROPE

ARIANE GATELLIER
JANVIER 2021



L'armée turque s'est massée ces derniers jours près de la frontière syrienne. © Delil SOULEIMAN / AFP

LA TURQUIE, UN TOURNANT CONTRE L'EUROPE

Au sortir de la seconde guerre et sous menace de l'armée rouge, la Turquie a été intégrée à l'Alliance atlantique en 1952. L'article 10 dispose que peut accéder au Traité tout "État européen susceptible de favoriser le développement des principes du présent Traité et de contribuer à la sécurité de la région de l'Atlantique Nord"¹. Alors, seul pays du Moyen-Orient au sein de l'OTAN, s'est imposé à la Turquie un rapprochement idéologique à l'Occident. L'Union européenne s'est tournée vers plus d'intégration continentale, étendue aux rives méditerranéennes turques. La République kémaliste de tradition laïque a été incitée à plus d'ouverture politique, démocratique et économique.

Pourtant, suite à la chute de la menace soviétique et à ses déceptions d'adhésion à l'Union européenne, la Turquie de Recep Tayyip Erdogan, Président de la République depuis 2003, opère un revirement géopolitique, dirigé vers l'est et les pays émergents du monde contre-universaliste. La Turquie revendique désormais le leadership d'un islam sunnite proche des Frères musulmans, qui s'est notamment construit en tournant le dos à l'Occident, voir en s'y opposant frontalement.

Affirmant son identité néo-ottomane et islamo-conservatrice au travers de réformes politiques intérieures et de changement structurel de sa politique de défense, la Turquie prétend de plus en plus à être considérée comme une menace militaire aux portes de l'Union européenne qui, elle, semble en hésitation quant à l'apport de réponses crédibles à l'intimidation turque.

La Turquie, d'abord un tournant autoritaire et militaire



"Nous attendons de l'UE qu'elle tienne ses promesses" assure Erdogan. © Crédit photo : Archives AFP

¹ Art. 10 du Traité de l'Atlantique Nord

LA TURQUIE, UN TOURNANT CONTRE L'EUROPE

La tentative de coup d'Etat militaire du 15 juillet 2016 est un marqueur du tournant autoritaire de la politique du Président R. T. Erdogan. Par la réforme constitutionnelle turque de 2017, également qualifiée de «*réforme sur la présidentialisation*»², Erdogan a consolidé son pouvoir sur toutes les institutions turques et a assuré la continuité de son pouvoir jusqu'en 2028, lui conférant une grande liberté de manœuvre dans le cadre de sa politique étrangère, à la différence des démocraties occidentales. Erdogan a défini dans les «*objectifs 2023*»³ la volonté de faire de la Turquie une puissance internationale incontournable, cent ans jour pour jour après la proclamation de la République kémaliste.

Ce dessein implique que la Turquie dispose d'une industrie de défense forte et souveraine. Après la purge des opposants militaires turcs⁴ et afin de rétablir des forces armées et des services de renseignement idéologiquement alignés aux valeurs conservatrices et religieuses de l'AKP⁵, les autorités turques ont initié de vastes campagnes de recrutement et de restructuration en profondeur de ces entités militaro-sécuritaires. On compterait près de 17 000⁶ de ses membres, tous grades confondus y compris à des postes de commandement, mis à pied. Ainsi, le régime s'est durci notamment autour de la question religieuse, imposant un islam qui associe une identité ottomane islamo-conservatrice à une approche nationaliste et revancharde de la puissance perdue. Aujourd'hui, la Turquie dispose d'un budget relativement important, d'environ 17 milliards d'euros, soit 2,5% de son PIB, augmentant constamment. Entre 2009 et 2018, ce budget a été augmenté de 65%⁷. Par ailleurs, l'armée turque est devenue la deuxième en termes d'effectifs de l'OTAN.

Le MIT, organisation nationale de renseignement, a été renforcé et reconfiguré de sorte que ses missions et prérogatives ont été étendues tant en Turquie qu'à l'étranger, d'où l'affirmation d'Erdogan sur la capacité souveraine du MIT : «*Notre organisation, qui va bien au-delà de la simple collecte de renseignement, a fait de la Turquie un pays capable d'utiliser des informations fiables et secrètes dans sa diplomatie. Grâce aux réussites de notre service de renseignement, nous avons la capacité d'agir dans notre propre intérêt, sans demander la permission ou l'assistance de quiconque, et cela partout dans le monde*»⁸.

Un autre objectif vise à inscrire le nom de la Turquie sur la liste des dix exportateurs d'armement les plus importants d'ici à 2023⁹. Ainsi ses exportations du secteur de la

² *UNE RÉFORME CONSTITUTIONNELLE CONTESTÉE*, Les relations entre l'Union européenne et la Turquie : état des lieux, site officiel du Sénat, mis à jour le 22 janvier 2021

³ *Forces armées turques : 4 ans après la tentative de coup d'Etat du 15 juillet 2016, le retour en force d'un outil cardinal de la diplomatie turque*, Les Clefs du Moyen Orient, 16 juillet 2020

⁴ *La purge de l'armée turque par Erdogan se poursuit*, Atalayar, 7 août 2020

⁵ Parti de la justice et du développement, au pouvoir en Turquie depuis 2002.

⁶ *La Turquie, une nouvelle menace militaire pour l'Union européenne ?*, ASAF, 20 juillet 2020

⁷ *La Turquie, une nouvelle menace militaire pour l'Union européenne ?*, ASAF, 20 juillet 2020

⁸ *The Fortress: Turkey's new intelligence HQ opens in Ankara*, Daily Sabah, 6 janvier 2020

⁹ *La purge de l'armée turque par Erdogan se poursuit*, Atalayar, 7 août 2020

LA TURQUIE, UN TOURNANT CONTRE L'EUROPE

défense devraient atteindre l'équivalent de 25 milliards de dollars par an. Or la Turquie stagne actuellement autour de 1,7 milliard de dollars de recettes annuelles en moyenne. La Turquie s'est investie dans le développement de drones, et a perfectionné ses technologies aériennes¹⁰. Elle est devenue le pays le plus influent après les Etats-Unis en termes de drones armés et non armés. Alors qu'elle compensait son besoin en équipement militaire à 80% avec des importations au début des années 2000, ce taux a baissé jusqu'à 20%¹¹. Cependant faute de savoir-faire, l'industrie locale reste tributaire de ses partenaires étrangers pour les équipements complexes par le biais d'accords d'association avec des transferts de technologies à la clé¹².

Une Europe confrontée, dominée?

La puissance militaire turque se conçoit aujourd'hui dans ses interventions extérieures. Ainsi après avoir réapprovisionné ses capacités opérationnelles, l'armée turque semble se définir comme un outil diplomatique majeur d'Ankara. En adoptant une nouvelle doctrine sécuritaire, la Turquie n'a pas hésité ces dernières années à utiliser sa force militaire dans les zones de combats actifs de sa région¹³.

Par ailleurs, Erdogan s'affranchit aisément de ses responsabilités vis-à-vis de ses alliés européens et otaniens, affichant de manière croissante ses divergences géopolitiques. La crise en Méditerranée orientale est symptomatique d'une crise généralisée entre Ankara et l'Europe. Plus qu'opposer son point de vue à celui des Occidentaux dans les conflits internationaux, la Turquie s'affaire à menacer directement l'Europe.



Les forces navales turques ont annoncé que le navire Oruç Reis conduira une étude sismique en Méditerranée orientale. Handout TURKISH DEFENCE MINISTRY/AFP, octobre 2020

Au titre de sa dépendance énergétique, le bassin méditerranéen est au cœur de la stratégie géopolitique agressive turque. En effet, la Turquie utilise sa flotte de façon

¹⁰ *Miliciens, drones : la tactique militaire bien rodée de la Turquie*, [Courrier International](#), 17 octobre 2020

¹¹ *"Hard power" et la Turquie*, [TRT](#), 10 octobre 2020

¹² *La Turquie, une nouvelle menace militaire pour l'Union européenne ?*, [ASAF](#), 20 juillet 2020

¹³ En Syrie, Irak, Libye notamment.

LA TURQUIE, UN TOURNANT CONTRE L'EUROPE

active pour l'accaparement des ressources. Ainsi, la Turquie multiplie les actions illégales de prospection gazière ou les interdit à d'autres États. Elle s'appuie notamment sur un accord turco-libyen de délimitation maritime signé en novembre 2019 au mépris du droit international et conférant à la Turquie l'accès à des ZEE dépendant de la Grèce et de Chypre¹⁴. Ankara a déclaré à plusieurs reprises ne pas reconnaître les accords concernant la délimitation des frontières maritimes. Ces manœuvres d'intimidation, depuis 2018, aux antipodes des valeurs et intérêts européens, contraignent une militarisation de la Méditerranée dans laquelle la tension grimpe, tandis que la Turquie menace d'agir plus énergiquement pour l'exploration, l'extraction et la commercialisation de leur gaz.

Malgré des confrontations plus affirmées, et là où les Etats-Unis ont établi des sanctions économiques concrètes, l'Union européenne n'agit qu'avec prudence par des mesures légères. La dernière réunion des ministres des affaires étrangères, tenue le 13 juillet 2020 à Bruxelles, a fait constater que la relation avec la Turquie était rendue difficile « *par les actions unilatérales de ce pays en Méditerranée orientale, en Libye et en Syrie notamment* »¹⁵, y compris au regard du droit international. On fait part que « *la Turquie devait respecter la souveraineté des États européens* »¹⁶, néanmoins aucune sanction n'a été discutée. Il faut attendre le 11 décembre suivant pour que les vingt-sept Etats membres européens votent des sanctions visant des personnes impliquées dans les forages illégaux en Méditerranée orientale¹⁷. Il est convenu par ailleurs que des mesures supplémentaires pourront être décidées si le pays poursuit ses actions. En effet, certaines solutions qui s'offrent à l'Union pourraient avoir un grand impact, tel que la remise en question de l'union douanière entre la Turquie et l'UE, qui serait un moyen de pression important dans la crise économique que vit actuellement la Turquie¹⁸.

La question turque constitue un réel défi pour l'Europe tandis que Bruxelles s'inquiète de son isolement, qui amplifierait son rapprochement, déjà effectif, des puissances comme la Russie, mais aussi du chantage au sujet des accords migratoires qui pourrait avoir pour conséquence des sanctions trop sévères¹⁹. Encore, les divergences entre les positions européennes elles-mêmes contraignent les discussions, notamment entre Paris et Berlin. L'Allemagne réprouvait de façon claire la stratégie du bras de fer à l'encontre de la Turquie, pour laquelle la France semblait plus favorable, afin de maintenir un lien étroit de dialogue et de conciliation avec la Turquie²⁰.

¹⁴ *L'inquiétude d'Athènes face à l'accord turco-libyen sur les ZEE maritimes*, [Le Grand Continent](#), 17 février 2020

¹⁵ *La Turquie, une nouvelle menace militaire pour l'Union européenne ?*, [ASAF](#), 20 juillet 2020

¹⁶ *La Turquie, une nouvelle menace militaire pour l'Union européenne ?*, [ASAF](#), 20 juillet 2020

¹⁷ *Sanctions de l'UE contre la Turquie : « On va serrer progressivement la vis »*, [Libération](#), 12 décembre 2020

¹⁸ *Comment Erdogan a conduit l'économie turque dans une impasse*, [Les Echos](#), 19 novembre 2020

¹⁹ DREVET, Jean-François : *L'Union européenne doit-elle se défendre ?*, juin 2019

²⁰ *Méditerranée orientale : pourquoi la Grèce et la Turquie ont finalement opté pour le dialogue*, IRIS France, 24 septembre 2020

LA TURQUIE, UN TOURNANT CONTRE L'EUROPE

Qu'en est-il de la défense européenne reposant en grande partie, on le rappelle, sur l'Alliance atlantique dont la menaçante Turquie fait partie?

Les contentieux se multiplient entre Ankara et plusieurs alliés et les divisions interalliées sapent la crédibilité de la défense collective²¹. En effet, par cette analyse, on peut constater que l'article 5 du traité de l'OTAN selon lequel: « *les parties conviennent qu'une attaque armée contre l'une ou plusieurs d'entre elles survenant en Europe ou en Amérique du Nord sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties [...]* »²² est remis en question. L'Alliance atlantique est affaiblie par le comportement d'Ankara, mais ne semble pas en mesure de réagir ou de se réformer pour le moment²³.

Bien que la force turque ne soit pas prédominante dans le jeu otanien, et donc pas indispensable, l'OTAN ne prévoit pas l'exclusion de l'un de ses membres. Pour autant, l'écartier progressivement du fonctionnement de l'alliance, par exemple en relocalisant les états-majors de l'OTAN en Turquie seraient des signes forts. Toutefois et manifestement, le secrétaire général de l'OTAN ne semble pas favorable à cette directive, comme il le montre dans l'absence de condamnation de l'attitude turque²⁴.

Ainsi, même si le refroidissement des relations Ankara-Washington est susceptible de redessiner les équilibres au sein de l'Alliance et dans le maintien de la paix au sein de la région méditerranéenne, l'Union européenne doit envisager d'affronter cette situation avec ses propres moyens.

²¹ *Otan : la Turquie plombe la crédibilité de l'Alliance*, La Croix, 29 octobre 2020

²² Art. 5 du Traité de l'Atlantique Nord

²³ DREVET, Jean-François : *L'Union européenne doit-elle se défendre ?*, juin 2019

²⁴ DREVET, Jean-François : *L'Union européenne doit-elle se défendre ?*, juin 2019

LA TURQUIE, UN TOURNANT CONTRE L'EUROPE

Bibliographie

Articles scientifiques

DREVET, Jean-François : “L’Union européenne doit-elle se défendre ?”, 06/2019 :
<https://www-cairn-info.ezproxy.inseecgateway.com/revue-futuribles-2019-6-page-101.htm>

MONGRENIER, Jean-Sylvestre : “L’État turc, son armée et l’Otan : ami, allié, non aligné ?”, 2013 : <https://www-cairn-info.ezproxy.inseecgateway.com/revue-herodote-2013-1-page-47.htm>

Articles de presse

BOURDILLON, Yves : “Comment Erdogan a conduit l’économie turque dans une impasse”, Les Echos, 19/10/2020 :
<https://www.lesechos.fr/monde/europe/comment-erdogan-a-conduit-leconomie-turque-dans-une-impasse-1266560>

COUDRIN, Cécile, “L’inquiétude d’Athènes face à l’accord turco-libyen sur les ZEE maritimes”, Le Grand Continent, 17/02/2020 :
<https://legrandcontinent.eu/fr/2020/02/17/linquietude-dathenes-face-a-laccord-turco-libyen-sur-es-zee-maritimes/>

D’ALANCON, François, “Otan : la Turquie plombe la crédibilité de l’Alliance”, La Croix, 29/10/2020 :
<https://www.la-croix.com/Monde/Otan-Turquie-plombe-credibilite-lAlliance-2020-10-29-1201121866>

““Hard power” et la Turquie”, TRT, 10/10/2020 :
<https://www.trt.net.tr/francais/turquie/2020/10/10/hard-power-et-la-turquie-etude-1505487>

“Miliciens, drones : la tactique militaire bien rodée de la Turquie”, Courrier International, 17/01/2020 :
<https://www.courrierinternational.com/article/combats-miliciens-drones-la-tactique-militaire-bien-rodée-de-la-turquie>

PEREZ, Carlota : “La purge de l’armée turque par Erdogan se poursuit”, Atalayar, 07/08/2020 :
<https://atalayar.com/fr/content/la-purge-de-larm%C3%A9e-turque-par-erdogan-se-poursuit>

QUATREMER, Jean ; “Sanctions de l’UE contre la Turquie : «On va serrer progressivement la vis»”, Libération, 11/10/2020 :
https://www.liberation.fr/planete/2020/12/11/sanctions-de-l-ue-contre-la-turquie-on-va-serrer-progressivement-la-vis_1808447

LA TURQUIE, UN TOURNANT CONTRE L'EUROPE

Sites internet :

BILLION, Didier, *“Méditerranée orientale : pourquoi la Grèce et la Turquie ont finalement opté pour le dialogue”*, IRIS, 24/09/2020 :

<https://www.iris-france.org/149856-mediterranee-orientale-pourquoi-la-grece-et-la-turquie-ont-finalement-opte-pour-le-dialogue/>

BOUVIER, Emile : *“Forces armées turques : 4 ans après la tentative de coup d’Etat du 15 juillet 2016, le retour en force d’un outil cardinal de la diplomatie turque (2/2). Le retour en scène de l’armée turque et de son service de renseignement”*, Les Clés du Moyen-Orient, 16/07/2020 :

<https://www.lesclesdumoyenorient.com/Forces-armees-turques-4-ans-apres-la-tentative-de-coup-d-Etat-du-15-juillet-3224.html>

“Les relations entre l’Union européenne et la Turquie : état des lieux”, Sénat, 13/12/2020 :
<http://www.senat.fr/rap/r16-618/r16-6186.html>

Le Traité de l’Atlantique Nord, Organisation du Traité Atlantique Nord, 04/04/1949 :

https://www.nato.int/cps/fr/natolive/official_texts_17120.htm

“Relations Internationales : La Turquie, une nouvelle menace militaire pour l’Union européenne ?”, ASAF, 10 juillet 2020 :

<https://www.asafrance.fr/item/la-turquie-une-nouvelle-menace-militaire-pour-l-union-europeenne.html>



SUIVEZ DEF'INSEEC SUR

